



CONSULAT DE SUISSE
NICE

Pour les départements
Alpes-Maritimes, Hautes Alpes,
Alpes-de-Haute-Provence
et la Principauté de Monaco

06000 NICE, le 23 novembre 1978

4, Avenue Georges Clemenceau
Téléphone 88.85.09
Heures de réception : 8.30 à 11.30
Chèques postaux : Marseille 5129

Réf.: 063.31 - HY/me

an	GT	BFA	BTJ	VV		a/a
Datum	30/11			20/11		
Visa						
EPD		30.11.78		-5		
Ref. p. B. 15. 82. Monaco.						

Direction politique
du Département politique fédéral

B e r n e

Fête nationale de la Principauté de Monaco.

Monsieur l'Ambassadeur,

Après un programme réduit l'année dernière en raison du décès de S.A.S. la princesse Charlotte, mère du prince souverain, les cérémonies et les manifestations de cette année ont retrouvé l'éclat auquel elles étaient accoutumées. Au cours de ces journées de fête, les Monégasques et l'ensemble des résidents - qui représentent une soixantaine de nationalités différentes - ont pu manifester, pour les premiers, leur loyalisme à leur souverain et pour les seconds, leur reconnaissance au prince et au pays qui les accueillent.

Le programme des festivités a été le même que celui des années précédentes. De nouveau, les chefs de poste de carrière de Marseille et de Nice comptant Monaco dans leur arrondissement consulaire ont revêtu l'habit au Te Deum et au gala de l'Opéra et on été invités au grand déjeuner offert au Palais (70 personnes environ) auquel étaient conviés les plus hauts dignitaires de la Principauté et les personnalités les plus proches de la famille princière. Ainsi il est donné à chacun de s'approcher du couple princier dans une ambiance des plus cordiales. La princesse Caroline et son époux M. Philippe Junot participaient à toutes les cérémonies officielles.

././.

- 2 -

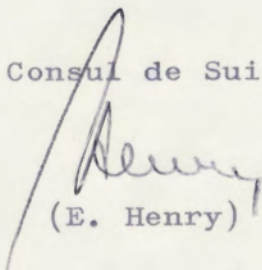
Accompagné de mon épouse, j'ai assisté à toutes les manifestations auxquelles j'étais convié. Ainsi qu'il a coutume de le faire, le Corps consulaire de la Principauté s'est réuni la veille à l'Hôtel Ermitage pour un déjeuner. Cette réunion amicale permet, tant aux consuls de carrière accrédités en Principauté, mais ayant leur résidence à Marseille, qu'à ceux de Nice et Monaco de faire connaissance, de nouer d'utiles contacts ou de raffermir les liens qui existent déjà.

C'est avec M. Raoul BIANCHERI, Ministre des Travaux publics et des Affaires sociales de la Principauté, de M. Pierre LAMBERTIN, Préfet des Alpes-Maritimes, des Consuls généraux de carrière de Tunisie, Norvège et Argentine que j'ai été hôte d'honneur dans la loge de S.E. M. André SAINT-MLEUX, Ministre d'Etat. Des conversations que j'ai eues, j'ai appris que ce dernier quitterait son poste de Chef du Gouvernement, poste qu'il occupe depuis six ans. Aucune date n'a été avancée.

A toutes fins utiles, je vous signale que le texte du télégramme de félicitations que M. Willi RITSCHARD, Président de la Confédération, a adressé au prince souverain de Monaco à l'occasion de la Fête nationale monégasque, a été publié au Journal officiel de la Principauté.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Consul de Suisse:



(E. Henry)